

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 FEVRIER 2016

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Votants : 12

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 09/02/2016

Le 17 Février 2016, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Martial THEVENET, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Jacky DUTRUC (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT (Pouvoir Bernard GRISON), Frédéric VALLOS.

Assistaient : Alain JACQUET (Saint Didier de Formans), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Daniel VIGNARD (Savigneux), Patrick LOUAHALA (CCDSV), Géraldine RAYNAL (CCDSV).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

OBJET : TRAVAUX - BATIMENTS – Demande de subvention au FSIL – Travaux d'accessibilité des ERP communautaires

M. Bernard GRISON, Président, rappelle que la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée dispose d'un patrimoine de 14 ERP dont 4 ERP du 1^{er} groupe et 10 ERP du 2^{ème} groupe.

Des travaux de mise en accessibilité de ces équipements ont été effectués ces dernières années et un agenda d'accessibilité programmée Ad'AP a été établi en 2015. Celui-ci a fait l'objet d'un avis favorable de la sous-commission d'accessibilité et sa réalisation a été autorisée par arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2015.

Les travaux de mise en accessibilité des ERP communautaires, prévus à l'agenda d'accessibilité programmé, se répartissent en 9 grands types de travaux, comme suit :

- Aménagements extérieurs (revêtement, stationnement réservé, cheminements extérieurs et signalétique...);
- Création de rampes d'accès ou mise en conformité de l'existant ;
- Mise en conformité des portes extérieures et intérieures, des SAS et des dispositifs d'appels ;
- Mise en conformité des escaliers (nez-de-marches contrastés, antidérapants, bande d'éveil de vigilance, mains courantes continues, prolongées et préhensibles) ;
- Mise en conformité des dispositifs existants dans les ascenseurs (miroir, barre d'appui, panneau de commandes, indicateurs visuels et sonores en cabine et sur paliers...);
- Création de sanitaires adaptés à tous ou mise en conformité de ceux existants ;
- Création de douches adaptées à tous ou mise en conformité de celles existantes ;
- Mise en conformité du mobilier ;
- Autres travaux (éléments en saillie, déplacement d'équipement, modification des paillasse ...), aménagement des circulations intérieures.

L'ensemble des travaux de mise en accessibilité du patrimoine ERP s'élève à **155 745 euros HT**.

Des aides du fonds de soutien à l'investissement public local peuvent être sollicitées.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** la réalisation des travaux de mise en accessibilité des ERP communautaires dès 2016 pour un montant estimé à 155 745€ HT et le plan de financement ci-dessous :

Sources	Libellés	Montants	Taux
Fonds propres		31 149	20 %
Sous-Total		31 149	20.00 %
<i>Etat – FSIL</i>		124 596	80 %
Sous-Total 2		124 596	80.00 %
*Total H.T.		155 745	100 %

- ✓ **Sollicite** l'aide de l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL) pour ces travaux de réhabilitation du bâtiment.
- ✓ **Mandate** le Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à cette demande d'aide.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

1 0 MARS 2016

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160217-2016B07-TR
Affichage le :

1 0 MARS 2016

A Trévoux, le 17/02/2016

**Le Président,
Bernard GRISON**

